

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES NIORT SEVRE ET AMENDES
40 RUE DES PRES FAUCHER

79061 NIORT CEDEX
Tél : 05,49,78,7130
Courriel : t079030@dgfip.finances.gouv.fr

DEMANDE D'ADMISSION EN NON VALEUR DE PRODUITS IRRÉCOUVRABLES

Collectivité : 47302 - ASSAINISSEMENT NIORT-CAN

Numéro de la liste 2487370515

Le comptable soussigné expose qu'il n'a pas pu recouvrer les titres, cotes ou produits portés sur l'état ci-après, en raisons des motifs énoncés.

Il demande en conséquence l'admission en non-valeurs de ces titres figurants sur la liste ci jointe.

A NIORT CEDEX, le 24 mars 2017
CHEF DE SERVICE COMPTABLE

JEAN PIERRE DITSCH

DÉCISION DE L'ORDONNATEUR

Vu l'état et les avis d'autres part :

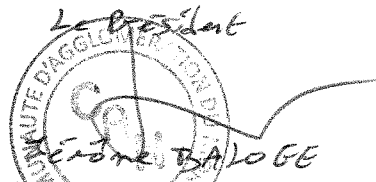
Il est accordé décharge au comptable des sommes détaillées au présent état, lesquelles s'élèvent à :

Compte	Montants présentés	Montants admis
6541	36,17 €	
6542	16 254,65 €	
Total	16 290,82 €	

A Niort

Le 31 mai 2017

(Date, cachet et signature de l'ordonnateur)

Le Président

 JEAN PIERRE DITSCH

TRAITEMENT COMPTABLE DE LA DÉCISION

Le comptable soussigné certifie avoir élargé aux articles respectifs les sommes indiquées sur le présent état, lesquelles n'avaient pas été soldées avant la réception de la décision ci-dessus.

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20170529-C27-05-2017-1-DE
Date de télétransmission : 01/06/2017
Date de réception préfecture : 01/06/2017

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES NIORT SEVRE ET AMENDES

40 RUE DES PRES FAUCHER

BP 59117

79061 NIORT CEDEX

Tél : 05,49,78,71,30

Courriel : t79030@dgfp.finances.gouv.fr

DEMANDE D'ADMISSION EN NON VALEUR DE PRODUITS IRRECOURABLES

Collectivité : 47302 - ASSAINISSEMENT NIORT-CAN

Numéro de la liste 2463510215

Le comptable soussigné expose qu'il n'a pas pu recouvrer les titres, cotes ou produits portés sur l'état ci-après, en raisons des motifs énoncés.

Il demande en conséquence l'admission en non-valeurs de ces titres figurants sur la liste ci jointe.

A NIORT CEDEX, le 23 mars 2017
CHEF DE SERVICE COMPTABLE

JEAN PIERRE DITSCH

DÉCISION DE L'ORDONNATEUR

Vu l'état et les avis d'autres part :

Il est accordé décharge au comptable des sommes détaillées au présent état, lesquelles s'élèvent à :

Compte	Montants présentés	Montants admis
6541	0,00 €	
6542	1 248,00 €	
Total	1 248,00 €	

A Niort

Le 31 mai 2017

(Date, cachet et signature de l'ordonnateur)

26 05 2017
JEAN-PIERRE DITSCH
JEAN-PIERRE DITSCH

TRAITEMENT COMPTABLE DE LA DÉCISION

Le comptable soussigné certifie avoir émargé aux articles respectifs les sommes indiquées sur le présent état, lesquelles n'avaient pas été soldées avant la réception de la décision ci-dessus.

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20170529-C27-05-2017-1-
DE
Date de télétransmission : 01/06/2017
Date de réception préfecture : 01/06/2017

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES NIORT SEVRE ET AMENDES
40 RUE DES PRES FAUCHER

79061 NIORT CEDEX
Tél : 05,49,78,7130
Courriel : t079030@dgfip.finances.gouv.fr

DEMANDE D'ADMISSION EN NON VALEUR DE PRODUITS IRRÉCOUVRABLES

Collectivité : 47302 - ASSAINISSEMENT NIORT-CAN

Numéro de la liste 2430470215

Le comptable soussigné expose qu'il n'a pas pu recouvrer les titres, cotes ou produits portés sur l'état ci-après, en raisons des motifs énoncés.

Il demande en conséquence l'admission en non-valeurs de ces titres figurants sur la liste ci jointe.

A NIORT CEDEX, le 24 mars 2017
CHÉF DE SERVICE COMPTABLE

JEAN PIERRE DITSCH

DÉCISION DE L'ORDONNATEUR

Vu l'état et les avis d'autres part :


Il est accordé décharge au comptable des sommes détaillées au présent état, lesquelles s'élèvent à :

Compte	Montants présentés	Montants admis
6541	54 029,23 €	
6542	0,00 €	
Total	54 029,23 €	

A Niort

Le 31 mai 2017

(Date, cachet et signature de l'ordonnateur)

Le Président

 Le Président
BALOGÉ

TRAITEMENT COMPTABLE DE LA DÉCISION

Le comptable soussigné certifie avoir émargé aux articles respectifs les sommes indiquées sur le présent état, lesquelles n'avaient pas été soldées avant la réception de la décision ci-dessus.

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20170529-C27-05-2017-1-
DE
Date de télétransmission : 01/06/2017
Date de réception préfecture : 01/06/2017